



Mairie

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi
de 9h à 12h

2, rue de la Mairie
29400 Plouneventer
Tél : 02.98.20.81.57
Fax : 02.98.20.91.05
mairie@plouneventer.fr
www.plouneventer.fr

Le Maire reçoit :

Sur rendez-vous, le matin,
du lundi au samedi
Les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Agence Postale Communale



Mardi : 8h30 – 12h
Mercredi : 10h – 12h / 14h30 – 17h
Jeudi : 10h – 12h
Vendredi : 14h – 16h30
Samedi : 9h30 – 12h
02.98.20.81.76



ALSH – 06.66.43.46.42

Ecole du Sacré Cœur

10, rue de Kermaria
02.98.20.81.41

Collecte de journaux
Samedi 9 septembre

Bibliothèque

Mercredi : 10h30 – 12h et 18h30 – 19h30
Jeudi : 11h – 12h
Vendredi : 10h30 – 12h
Samedi : 10h30 – 12h
02.98.20.92.38
bibliotheque-plouneventer@laposte.net

Etat Civil

Naissances

Lilian BELLEC, Stancou, le 29 juin.
Ines GONZALEZ, 6 Cité des rosiers, le 18 juillet.
Benjamin AUDREN, 10 Le Clos du bourg, le 24 juillet.
Alexy PERSON, Kergreguen, le 24 juillet.

Mariage

Ophélie GUERAUD, marin d'état, domiciliée Croas Hir à Plouneventer et Mathieu LE BAUT, marin d'état, domicilié Croas Hir à Plouneventer, **le 15 juillet.**

Malika BOUACHRA, Aide Médico-psychologique, domiciliée à Morlaix et Philippe ALTÉRO, Aide Médico-Psychologique, domicilié 9 allée du muguet à Plouneventer, **le 19 août.**

Ghislaine PONDAVEN, chef de projet recherche et développement et François CELLIER, Ingénieur, domiciliés tous deux à Rennes, **le 19 août.**

Décès

Hervé LAZOU, 47 ans, Castellere, le 1^{er} Août.

Urbanisme

Non opposition à autorisation préalable :

CORRE Jean-Pierre, **changement portes et fenêtres**, 2 rue du Stade.
ROGARD Jean-Luc, **bardage de pignons et abri bois**, Kéroulédic.
ROGARD Jean-Luc, **rénovation de toiture hangar**, Kéroulédic.
LAMBRUSCHINI Patrick, **démolition-reconstruction hangar**, Kergoff.
FLOC'H Sylvie, **extension**, 3 rue Georges Guynemer.
L' HOUR Olivier, **abri de jardin**, 5 rue de Kermaria

Je respecte mon voisinage

Les horaires de tonte sont réglementés par l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage en date du 19 juin 2007. Ainsi, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses... dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



- > Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
- > Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- > Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

La gêne est constatée « par les forces de police nationale, les maires et leurs adjoints et tout agent communal commissionné et assermenté ». Il est toujours préférable de tenter d'arrondir les angles avec l'auteur du bruit au préalable.

Dératisation

La mairie a décidé de souscrire à un contrat de dératisation pour la commune. Il sera effectué deux passages par an. Merci de vous inscrire en mairie avant le 25 septembre 2017.

Divagation des chiens

La Mairie enregistre régulièrement des plaintes concernant la divagation des chiens.

La divagation des chiens peut être la cause de dommages multiples pour les animaux d'élevage, la sécurité des personnes, la circulation...

Des systèmes de colliers anti-fugues et anti-aboiements permettent de garder ses animaux dans sa propriété ainsi que de limiter les bruits qu'ils occasionnent.

La Mairie peut procéder à la conduite en fourrière des animaux signalés, le coût financier étant à la charge du propriétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du vendredi 7 juillet 2017

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 7 juillet 2017, à 20h, sous la présidence de Philippe HERAUD, maire.

I. Assainissement collectif 2016

Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement

Le rapport est présenté par Denis Baron. Le service est exploité par la Lyonnaise des Eaux (devenue Suez) en délégation de service public. La station d'épuration fonctionne très bien, toutes les analyses sont conformes. Le prix pour un abonné consommant 120 m³ d'eau par an, est de 249,87 €, (soit 2,08€/m³). Le conseil municipal approuve ce rapport à l'unanimité.

Assistance maîtrise d'ouvrage : Denis Baron (3CO) continuera d'assurer le suivi de l'assainissement en 2017. Coût : 3 000 € TTC (inchangé) ; Extension du réseau collectif d'assainissement : suite au sondage réalisé auprès des habitants, la décision a été prise d'étendre le réseau d'assainissement collectif au niveau du Stancou et Castellere. Une étude est obligatoire auparavant pour réviser le zonage d'assainissement. C'est l'entreprise DCI Environnement qui a déjà travaillé sur la commune pour le déplacement du rejet de la station qui a été retenue pour effectuer cette étude. Coût de l'étude : 4 200 € TTC.

Le conseil municipal décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre à ING Concept pour un montant de 9 000 €.

II. Eau potable exercice 2016

Monsieur le Maire présente le rapport établi par le Syndicat des Eaux de Pont an Ilis auquel la commune adhère.

Le Syndicat de Pont an Ilis dessert 3 586 abonnés (8 790 habitants). La Lyonnaise des Eaux (devenue Suez) a la responsabilité du fonctionnement et de l'entretien des ouvrages. L'eau traitée est importée du Syndicat Mixte de Landivisiau. Compte tenu des fuites et de la consommation pour l'entretien des réseaux, le rendement est de 86,6% (84,3% en 2015).

Le bilan fourni par l'Agence Régionale de Santé indique que l'eau du Syndicat est de bonne qualité. L'eau traitée est importée du syndicat mixte de Landivisiau. Le prix du service comprend une part fixe et un prix au m³ consommé. Pour un abonné domestique consommant 120 m³ par an, la facture s'élève à 249,26 € TTC (soit 2,08 €/m³). Sur ce montant, 48% reviennent à la Lyonnaise pour l'entretien et le fonctionnement du service, 32,3% reviennent au syndicat pour les investissements, et les taxes s'élèvent à 19,7%. Le syndicat prévoit de renouveler les canalisations vieillissantes par secteur. Le rapport détaillé est à la disposition du public au secrétariat de mairie. Le conseil municipal approuve ce rapport à l'unanimité.

III. Espace multigénérationnel

Suite aux réunions avec l'architecte, l'esquisse définitive a été retenue. Le permis de construire vient d'être déposé, avec un mois d'avance sur le planning prévu. Une étude géotechnique est à joindre au permis de construire.

Le conseil municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise ECR environnement, pour un montant de 2 520 €, qui peut intervenir plus rapidement. Une étude de sol concernant la gestion des eaux pluviales sera aussi à réaliser.

Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise REAGIH pour un coût de 660 €.

IV. Résidence pour personnes âgées autonomes

Une réunion a eu lieu le 14 juin au Conseil Départemental à Quimper, en présence de toutes les collectivités qui ont déposé une candidature au projet de logements adaptés pour les personnes âgées.

Cet appel à manifestation d'intérêt s'inscrit dans les objectifs définis par :

- le 4ème schéma « Bien vieillir en Finistère » 2015 - 2020, qui vise notamment à adapter la société à l'allongement de la durée de la vie et valoriser la contribution des personnes âgées à la vie sociale ;
- le Plan départemental de l'habitat (PDH) qui promeut le développement de formes novatrices d'habitat en réponse au vieillissement.

Le projet de la commune est retenu.

V. Réserve foncière

Monsieur le Maire propose l'acquisition d'un terrain à Prat ar Pont, propriété des conjoints Larreur.

L'emplacement pourrait convenir pour la résidence pour personnes âgées autonomes. Le conseil municipal approuve l'achat de ce terrain.

VI. Lotissement de Mesgloaguen

Dans le cadre de la réalisation des travaux une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de Plouneventer afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF pour les travaux de la 1ère tranche.

Le montant de la participation de la commune s'élève à 67 225,00 €.

VII. Commission sports

Le forum s'est tenu le 1er juillet 2017 à la salle polyvalente, en présence de 15 associations de la commune, dans une bonne ambiance.

VIII. Commission Enfance

Afin de réduire le coût du mini camp des 10-15 ans, Aurélie Vidal a organisé une vente de viennoiseries qui a permis de récolter 738 € et un lavage de voitures, 100 €. Une action conjointe est prévue avec Plouvorn à la Toussaint 2018, avec le soutien de la CCPL. Des actions seront organisées par Aurélie et Kévin (animateur de Plouvorn) afin de diminuer le coût du voyage à Eurodisney : soirées crêpes, etc.

IX. Commission voirie

L'aire de déchets verts, située derrière le pont bascule, a dorénavant une seule entrée (et sortie) par la gauche, pour éviter les dépôts sauvages constatés depuis l'ouverture.

X. Services techniques

Recrutement depuis le 19 juin de 2 agents en contrat aidé (CAE). Morgan DENIEL et Stéphane LE PORS quittent nos services au 1er septembre, aussi deux agents en CDD ont été recrutés pour commencer à partir de la fin du mois d'août.

XI. Contrat de dératisation

Le conseil décide de souscrire à un contrat de dératisation pour la commune avec la société APA. Ils effectueront 2 passages par an. Les particuliers devront s'inscrire en mairie.

XII. Information

Don du club de Loisirs et Détente : lors des séances théâtrales, près de 1000 entrées payantes ont été enregistrées. L'association fait un don de 300 € au bénéfice du CCAS.

Messes de septembre

Dimanche 3 :
10h30 à Bodilis

Samedi 9 :
18h00 à Saint-Derrien

Dimanche 17 septembre

Depuis Pâques, notre doyenné (23 clochers) est devenu : « Paroisse Saint Tiviau – Bro Landi »
Messe solennelle à 10h30 à l'église de LANDIVISIAU.

Personnes à contacter pour les cérémonies

Baptêmes :
Marie Michelle ILY
02.98.20.88.16.

Mariages :
Marie Françoise CARIOU
02.98.20.83.12.

Obsèques :
Jean Paul ABHERVE-GUEGUEN
02.98.20.86.58 ou 06.79.64.04.23.

Relais Parents Assistantes Maternelles

5 Rue des Capucins -29400 Landivisiau : **02.98.24.97.15** / rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

Permanence en mairie, de 9h à 12h, le **Jeudi 21 septembre**.

Temps d'éveil à l'Espace Sklerijenn : **jeudis 14 et 28 septembre**.

Permanences à Landivisiau

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/18h	9h/12h30 13h/19h45	9h/17h

Permanences Habitat

Dans les locaux de la Communauté de communes de Landivisiau, Zone de Kervern

OPAH (Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat)

1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois : **Mercredis 6 et 20 septembre de 10h30 à 12h**

ADIL (Questions juridiques financières et fiscales dans le domaine du logement) :

Mardis 12 et 26 septembre de 9h à 12h

Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38

Session d'information « pour tout savoir sur l'investissement locatif » : destinée aux personnes souhaitant investir dans un projet d'investissement locatif, cette formation gratuite se déroulera sur 2 vendredis après-midi les 15 et 22 septembre à la maison des services à Saint-Pol-de-Léon. Thèmes abordés : les relations propriétaires-locataires, la fiscalité de l'investissement immobilier locatif. **Inscription obligatoire** au 02 98 46 37 38.

Attribution de l'aide pour le transport scolaire par le CCAS de Plouneventer

Pour bénéficier d'une aide en matière de transport scolaire (31€/enfant) qui sera versée en septembre 2017 pour l'année scolaire écoulée 2016/2017, l'élève doit remplir les conditions suivantes :

Si demi-pensionnaire ou externe

- Utiliser un service de transport matin et soir 4 fois par semaine

Si interne

- Utiliser un service de transport au moins 2 fois par semaine.
- Etre domicilié à Plouneventer
- Etre scolarisé au collège ou au lycée
- Apporter un justificatif et la facture acquittée

Le plafond de ressources à respecter : Revenu fiscal de référence de l'année 2015 pour 2016

Nombre d'enfants à charges	1	2	3	4 & plus
RFR	24 504 €	30 156 €	35 808 €	+ 5 632 €/enfant en plus

L'ensemble de ces documents, accompagné d'un RIB est à déposer en Mairie.

Pièces à fournir :

- Justificatif de transport précisant le nombre de trajets par semaine et le montant payé
- Justificatif de scolarité au collège ou au lycée
- Copie de l'avis d'imposition
- Justificatif de domicile.

Autocars du Pays Léonard

La rentrée approche !!! il est important de connaître la ligne de cars que vous utiliserez. Pour vous aider dans cette démarche un site regroupant toutes les lignes scolaires départementales est disponible à l'adresse **www.viaoo29.fr**

Autisme

Le Centre Ressources Autisme organise dans chaque département breton une formation d'aide aux aidants pour les parents d'adultes avec autisme. Cette formation est gratuite, prévue pour 20 personnes par département, et se déroulera entre septembre et décembre 2017 sur 3 journées et demi. L'objectif de la formation est d'apporter aux aidants des connaissances spécifiques sur l'autisme et des conseils. Pour renseignements et inscriptions, contacter le CRA au 02 98 89 47 78 à doc@cra.bzh, et sur www.cra.bzh

Un mois, un geste avec la C.C.P.L

Ne jetez plus vos vieux vêtements dans votre conteneur à ordures ménagères ! Tous les textiles, chaussures et accessoires (ceintures, sacs...) peuvent être réutilisés ou recyclés qu'ils soient en bon état ou inutilisables. Vous pouvez les déposer en sacs fermés dans les conteneurs blancs Le Relais. Il ne faut pas qu'ils soient humides, mais même troués et tachés vous pouvez les déposer.

ABI 29 est l'association chargée de la collecte et du traitement des textiles. L'objectif de l'association est l'emploi de personnes en situation difficile ou de précarité. Les textiles apportés par des particuliers sont triés et vendus à prix modique. Les textiles inutilisables sont recyclés : effilochage, isolation phonique et thermique, ou réutilisés en chiffon d'essuyage. Pour déposer vos vêtements, plusieurs points existent près de chez vous :

- Plounéventer (pont bascule)
- Landivisiau (Super U)

Pour toute question, vous pouvez contacter l'ambassadrice de tri au 02.98.68.42.41 ou c.berthou@pays-de-landivisiau.com.

MSA

Appels Frauduleux : soyez vigilants

Face à une recrudescence d'appels frauduleux, la MSA d'Armorique invite ses assurés à la plus grande vigilance. Depuis quelques semaines, nos assurés nous signalent de plus en plus d'appels suspects émis par des personnes qui se présentent comme personnel MSA ou comme partenaire de la MSA et réclament des informations personnelles à leurs interlocuteurs. Ne répondez en aucun cas aux questions posées, ne communiquez jamais votre numéro de sécurité sociale ou vos coordonnées bancaires. La MSA d'Armorique ne vous réclame jamais ce type d'information par téléphone.

LES SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Les scouts et guides de France de Landerneau ouvrent grand leurs bras pour vous accueillir ! Né il y a maintenant 90 ans, le groupe de Landerneau propose à vos enfants des activités diversifiées basées sur la méthode scout. Notre objectif ? Faire des jeunes heureux, qui progressent et qui deviennent des jeunes impliqués dans la vie citoyenne et conscients de leur environnement ! Le groupe des Scouts et Guides de France de Landerneau, avec son équipe d'encadrants formés fait vivre à vos enfants de superbes expériences : du service au Tro Bro Léon et aux Restos du Cœur pour les plus grands aux WE campés sur des îles à la recherche des pirates pour les plus petits ! Nous accueillons les enfants à partir de 6 ans. Pour les personnes souhaitant faire de l'animation, nous proposons une formation scout reconnue BAFA qui peut être prise en charge par le groupe (sous conditions). Nous recherchons des animateurs ! Intéressés pour vos enfants ? Pour devenir animateur, ou simplement donner un coup de main ?

Nous serons présents au carrefour des associations à Landerneau le 09/09/2017 ! Retrouve- nous aussi sur notre page facebook SGDF – Landerneau /contacts : landerneau.sgdf@gmail.com 06 45 14 99 34 (Régis)

SUEZ

L'accueil du chargé de clientèle de SUEZ, concernant la facturation de l'eau de notre commune se fera le :

mercredi 30 août de 9H à 12h

Syndicat de bassin de l'Elorn

Depuis 15 ans, le Syndicat du Bassin de l'Elorn organise un événement annuel pour sensibiliser le public autour de ses actions : c'est La Semaine de l'Elorn, du 25/09 au 1/10/2017. Scolaires, agriculteurs, élus et grand public des 44 communes du territoire sont conviés tout au long de la semaine à des animations spéciales : ET SI VOUS EN FAISIEZ PARTIE !

DU LUNDI 25 AU VENDREDI 29 SEPTEMBRE : LES SCOLAIRES SONT À L'HONNEUR !

Le Syndicat du Bassin de l'Elorn finance la sortie scolaire de plus de 700 élèves de primaire du territoire en vue de faire découvrir la « biodiversité autour de l'eau » au travers d'animations réalisées à la Maison de la rivière à Sizun et au Centre de Moulin Mer à Logonna-Daoulas.

MERCREDI 27 SEPTEMBRE : DE L'EAU À LA TERRE POUR LES AGRICULTEURS

Une journée bocage et biodiversité est organisée pour les agriculteurs du territoire.

SAMEDI 30 SEPTEMBRE : LA JOURNÉE DES ÉLUS ET DES JOURNALISTES !

De 10h à 14h : Autour du lac du Drennec, randonnée (facile) aux sources de l'Elorn et présentation du bilan des actions 2016-2017 de Syndicat. Pot de l'amitié et repas au barrage.

DIMANCHE 1ER OCTOBRE : ANIMATIONS GRAND PUBLIC AU BARRAGE DU DRENNEC - SIZUN

De 14h à 18h, petits et grands sont invités par le Syndicat à découvrir où se cache la biodiversité ! Ainsi, de nombreuses animations gratuites et des expositions sont organisées. L'objectif : que chacun prenne conscience de l'importance de la bonne qualité de l'eau sur notre territoire !

- Rallye pédestre « Les supers pouvoirs de la nature » et expo temporaire autour du lac.
- Découverte des oiseaux à partir de l'observatoire ornithologique.
- Visite de la galerie souterraine du barrage et de la microcentrale hydroélectrique.
- Exposition sur les prairies fleuries ; maquette de bassin versant ; animation sur les plantes invasives.
- Concours photos sur le thème de "l'Eau et la Biodiversité" depuis la page Facebook du Syndicat : <https://www.facebook.com/bassinsyndicatelorn>

Vie associative et sportive

Réunion Inter-Associations

Une réunion aura lieu **vendredi 8 septembre** à 20h, à l'Espace Sklerijenn, pour l'élaboration du calendrier des festivités 2017/2018 et le programme d'utilisation des salles.

Oxygène : Marche, Trail, Footing, Course à pied

SECTION MARCHÉ

Le dimanche 10 septembre : **Landerneau** : 8 km – Rdv à 13h30.

Le dimanche 17 septembre : **Raid de Kérilien** – 10 km environ. RDV à 09h00 - le lieu de départ sera donné quelques jours avant.

Le dimanche 24 septembre : **Plougoulm** (Interclubs) – 10 km environ – Rdv à 09h00.

Tous les départs se font à partir de la place de la Liberté. Tel 06 33 58 62 63.

SECTION TRAIL / COURSE

Entraînement à 18h30 tous les mercredis.

Les mercredis 06 et 20 septembre : entraînement à St Derrien autour du plan d'eau.

Les mercredis 13 et 27 septembre : entraînement à Plouneventer au stade de foot.

Inter-clubs, trails et courses.

Le dimanche 03 septembre :

- **Le Conquet** (La Trans'iroise) : 15 km à 13h30 et 7 km à 14h00.

- **Saint-Thonan** (challenge de l'Elorn) : 5 km à 09h30 et 10 km à 10h30.

- **Logonna-Daoulas** (Trail des super héros) : 18 km à 09h30 et 9 km à 10h00.

Le samedi 09 septembre :

Saint-Thégonnec (Relais du loup 2 heures) : Départ à 15h30 – par équipe de 3 ou en individuel.

Le dimanche 10 septembre :

- **Brest** (Odyssée) : 5 km à 10h30.

- **Landunvez** (Trail) : 22 km à 09h45 et 11 km à 10h20.

Le dimanche 17 septembre :

- **Raid de Kérilien**

- **Santec** (Challenge de l'Elorn – Haut Léon) : 8 km à 10h00 et 15 km à 10h15.

- **Saint-Urbain** (Trail de la Mignonne) : 26 km à 09h00, 12 km à 09h30 et 5 km à 09h45.

Le samedi 23 septembre : **Plouzané** : 10 km à 19h30.

Le dimanche 24 septembre :

- **Plougoulm** (interclubs) : 10 et 15 km à 09h30.

- **Plouguerneau** (Trail pour Owen) : 25 km à 08h00, 15 km à 08h15 et 5 km à 09h00.

Club de Loisirs et Détente

- **Jeudi 31 août** : les jeux de dominos et le goûter auront lieu à la salle Ty-an-Oll
 - **Dimanche 3 septembre** : Loto du secteur du Ponant, à 14 H, à la salle polyvalente de Guimiliau.
 - **Mardi 5 septembre** : Interclubs à Plouneventer. Inscriptions et mises (3 €) auprès de Danielle Séné pour les dominos et de Marie Claire Morvan pour la pétanque pour le jeudi 31 août. Rendez-vous à la salle Sklerijenn à 13 h 30. Début des jeux à 14 H.
 - **Vendredi 29 septembre** : Goûter des bénévoles du café du jeudi. Inscription auprès de Jacqueline Tréguer.
 - **Mercredi 4 octobre**. Kig-ha-farz du secteur à la salle Sklerijenn. Coût 10 € à verser lors de l'inscription auprès de Denise Troadec pour le 21 septembre.
 - **Samedi 7 octobre** : marche solidarité à St-Servais (au profit de la recherche sur la maladie de Charcot et de la scolarité des enfants de Madagascar). 2 circuits : 5 et 10 km. Inscription à 13 h 45.
Divers jeux pour les non-marcheurs : scrabble, dominos...
 - Veiller sur mes parents** : (service de la Poste). Pour votre tranquillité, le facteur rend visite à vos parents aux jours que vous avez choisis (1, 2, 4, 6 fois par semaine) et vous transmet les notifications à chacune de ses visites. La personne âgée bénéficie d'un équipement connecté à un centre de veille et d'assistance... Forfait mensuel, sans engagement. 50 % de crédit d'impôt. Si vous êtes intéressé par ce service et souhaitez de plus amples renseignements : Contact : Nathalie PICHON. Tél. 06 75 98 65 52. La Poste secteur Landerneau/Landivisiau.
 - **Mercredi 8 novembre**, à 14 h 30, Centre culturel «L'Alizé», à Guipavas, spectacle «L'Amérique Latine». (30 artistes, plus de 500 costumes). Tarif 32 € (chèque à l'ordre de VB Productions). Réservation et inscription, dès maintenant (places limitées) auprès de Denise Troadec.
- A noter dans vos agendas : repas kig-ha-farz à Plouvien, le jeudi 19 octobre.

Aventure

L'association Aventure de Plouneventer vous informe qu'il reste quelques places disponibles pour la saison 2017 -2018.

Le samedi	Gym 3 ans (2014)	10h45 – 11h15 (30 euros)
	Gym 4 ans (2013)	9h45 – 10h45 (40 euros)
Le mardi	Hip Hop débutant (dès 2010)	17h15 – 18h30 (100 euros)
	Hip Hop confirmé	18h30 – 20h (100 euros)
Le mercredi	Multisports (2011)	15h – 16h (60 euros)

Contact : davidetkarine.leduc@wanadoo.fr

Likaba - Cam

Cette année encore, l'association LIKABA-CAM organise son traditionnel Repas Africain Solidaire à l'espace Sklerijenn. Rendez-vous le dimanche 1er octobre à partir de 12H pour déguster ensemble dans une ambiance conviviale et détendue le fameux Poulet Bikoulè issu de la tradition Camerounaise.

Tarif : 12 € sur place, 8€ (enfant - de 10ans)

10 € emporté (à partir de 11 h 30) prévoyez vos contenants

Réservation obligatoire auprès de Catherine au 06 52 36 65 81 ou 02 98 20 83 84 jusqu'au 29 Septembre.

L'association LIKABA-CAM consacrera le bénéfice de cette journée dans les projets caritatifs en cours au Cameroun auprès des populations défavorisées ou handicapées. Votre présence nous est précieuse, alors nous comptons sur vous pour venir vous régaler et vous distraire avec nous ce dimanche 1er Octobre.

Art Floral

Mardi 12 septembre, à 20h : assemblée générale à l'Espace Sklerijenn. A noter : Reprise des cours le 19 septembre. Si vous souhaitez exprimer votre créativité avec des fleurs, vous pouvez venir rejoindre le groupe, vous serez les bienvenus. Inscriptions le jour de l'assemblée générale ou au 06 64 94 33 12.

Gymnastique féminine

Gymnastique féminine Plouneventer : reprise des cours le jeudi 14 septembre 2017 à la salle polyvalente de Plouneventer, animés par Aurélie Vidal. Horaires : 14h-15h et 20h30-21h30. Prévoir un certificat médical pour fin septembre au plus tard. Adhésion : 32€ pour l'année. Séances d'essai possibles. Contacts : Hélène Le Verge : 06.61.23.37.57 (Présidente), Aurélie Siohan : 02.98.20.84.57 (Secrétaire), ou larreuraurelie@orange.fr.

Bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque vous ont préparé DEUX évènements pour la rentrée !

Pour la première fois dans l'histoire de la commune, une **séance de ciné** se profile dans les murs de la salle Sklerijenn, venez nombreux assister à cette soirée !!



Le film « Demain » présente des solutions pour protéger le climat et renforcer nos sociétés face aux défis environnementaux. Beaucoup de bonne humeur, de rire, de positif, de concret... de nombreuses solutions existent déjà et à grande échelle, venez les découvrir dans ce film. On ressort plein d'énergie, joyeux. Un film instructif qui fait du bien !

Exposition : « à table ! Qui mange quoi ? » du 16 septembre au 14 octobre 2017 à la bibliothèque.

Nous mangeons tous... Mais pas les mêmes choses !

Preuve en est, cet incroyable reportage photographique réalisé aux 4 coins du monde dans une vingtaine de pays différents. Il nous fait physiquement réaliser à quel point nos habitudes alimentaires et familiales varient d'un endroit à l'autre ! Un travail précieux.

Les P'tites Annonces

Offres / Recherches d'emplois

- **Assistante maternelle** agréée dispose d'une place pour janvier 2018. ☎ 02.98.20.89.20

Divers

- Des objets sont rapportés en Mairie (vêtements, jouets, bijoux, clefs). N'hésitez pas à venir nous les réclamer.

- Activités jeunes : réunion d'information et d'inscription pour le voyage à DISNEYLAND PARIS le **Mercredi 13 septembre**, à 20h30, à l'espace Sklerijenn.



- Avis aux 60 et 65 ans, une réunion de préparation pour fêter nos retrouvailles aura lieu à Ty an Oll, le **mardi 29 août** à 20h30.

- La commune de Plouneventer est équipée d'un lecteur de puces pour les animaux ; aussi quand vous trouvez un de nos compagnons perdu, n'hésitez pas à contacter la mairie, au lieu de vous rendre chez le vétérinaire. Merci.

A noter dans vos agendas

★ Fête de la chasse

Samedi 9 et dimanche 10 septembre, organisée par la société de chasse.

★ Repas moules-frites

Samedi 16 septembre, à partir de 18h30, à l'espace Sklerijenn, organisé par l'ESP

★ Thé dansant

Dimanche 24 septembre, à partir de 14h, à l'Espace Sklerijenn, organisé par le Club de l'Amitié.

Pour le prochain bulletin...

Les annonces sont à déposer à la Mairie ou à transmettre par e-mail : bulletin@plouneventer.fr pour le **Lundi 25 septembre**.

Indiquez votre nom sur votre annonce (celui-ci ne sera pas reporté sur le bulletin).

Pour les articles déposés après les délais, la parution ne peut pas être garantie